

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

Vide grenier – dimanche 25 septembre 2016 Parking Espace du Marais - De 5 heures à 18 heures

Pour tout renseignement, téléphone : 06 72 55 93 98 ou 03 81 55 84 06

1. Déclarant :

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :

.....

Ou : Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

.....

N° SIRET

Adresse : n° Voie :

Complément d'adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone (fixe ou portable) :

2. Caractéristiques de la vente au déballage :

Le vendeur s'engage à vendre uniquement des objets personnels et usagers.

Nature des marchandises vendues :

.....

.....

3. Engagement du déclarant :

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom), certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

J'atteste ne pas participer à plus de 2 manifestations de ce type dans l'année et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4. Cadre réservé à l'Association Chat de gout'hier sans toit

Date d'arrivée : N° d'enregistrement :

Copie de la carte d'identité

Règlement : montant : € (13 € par emplacement de 5 m x 2m)

Chèque de caution 20€ (rendu si emplacement restitué en fin de journée dans un état de propreté)

chèque à l'ordre de :

Association Chat de gout'hier sans toit

5 rue du Bouleau, 25660 SAONE tél. 06 72 55 93 98 ou 03 81 55 84 06

Observations :

.....